

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 10 avril 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 106 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Roland BLUM - Nicole BOUILLLOT - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - André GLINKA-HECQUET - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Danielle MILON - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Michèle EMERY - Solange BIAGGI représentée par Gérard CHENOZ - Patrick BORE représenté par Danielle MILON - Valérie BOYER représentée par Isabelle SAVON - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Samia GHALI - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Emilie DOURNAYAN représentée par Christophe DE PIETRO - Josiane FOINKINOS représentée par Nicole BOUILLLOT - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAINÉ - Jean-Pierre GIORGI représenté par Marlène PREVOST - Martine GOELZER représentée par Véronique PRADEL - Vincent GOMEZ représenté par Marc LOPEZ - Albert GUIGUI représenté par Josette VENTRE - Bernard JACQUIER représenté par Carine ROGER - Martine MATTEI représentée par Karim GHENDOUF - Patrick MENNUCCI représenté par Louisa HAMMOUCHE - Richard MIRON représenté par Albert LAPEYRE - André MOLINO représenté par Sophie CELTON - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric COLLART - Daniel NAVARRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Jérôme ORGEAS représenté par Roland GIBERTI - Marc POGGIALE représenté par Michel ILLAC - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Dominique TIAN représenté par René BACCINO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BAUMANN - Jean-Louis BONAN - Michel CATANEO - Laurent COMAS - Dominique DELOURS - Marie MUSTACHIA - Stéphane RAVIER - Karim ZERIBI.

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 006-951/15/CC

■ Attribution d'une subvention à Provence Business Angels et approbation d'une convention.

DPEATSV 15/12999/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Provence Business Angels, installé sur le Technopôle de Château-Gombert, dans l'Hôtel Technologique, est un réseau associatif composé d'une quarantaine d'entrepreneurs/investisseurs privés.

Affilié au réseau national France Angels, il fait partie des 70 réseaux de Business Angels répartis dans les différents départements de France.

Un business angel est un chef d'entreprise ou un manager en activité ou non, qui investit sur ses fonds propres par le biais d'une prise de participation minoritaire dans le capital d'une entreprise.

Les business angels interviennent sur la phase la plus critique et risquée de la chaîne du financement, celle de l'amorçage, avec des tickets d'investissements de 50 000 à 500 000 euros. En 2014, on retrouve majoritairement les business angels en amorçage, présents dans 70% des tours de table. Les business angels ont tous un profil managérial ou entrepreneurial et apportent aux porteurs de projet en plus de leur investissement, un accompagnement humain, des compétences, un réseau...

Les trois grandes missions de Provence Business Angels sont :

- la mise en relation entre investisseurs/entrepreneurs et porteurs de projet en recherche de fonds propres,
- le recrutement de nouveaux business angels,
- la contribution au développement économique local en encourageant le développement des entreprises et de l'emploi.

Le bilan de Provence Business Angels en 2014 :

- 33 membres
- 100 projets étudiés (deal flow)
- 18 dossiers présentés, 14 instruits par le comité d'administration
- 2 projets financés pour un total de 110 K€ (100 K€ Solaire 2G et 10 K€ Qualead)
- plus de 250 participants à chaque édition du programme « Angels Café »
- Une forte mobilisation dans le cadre de la French Tech Aix-Marseille
- L'opération d'intérêt national Euroméditerranée est désormais partenaire de PBA aux côtés de la Région PACA et MPM (partenaires publics) et Deloitte, Fidal, SMC (partenaires privés)
- PBA est membre fondateur et membre du Jury de la Business Nursery By KEDGE
- PBA est membre du collège financier du Pôle de compétitivité SCS
- Organisation et/ou participation en tant que jury à de nombreuses conférences et événements (CEFIM / CCIMP / AMU / Financial IT Day / Start-up Weekend Marseille / Trophées Economie de la Provence / Rencontres du financement Région PACA)

Les objectifs de Provence Business Angels pour 2015 :

- Porter et animer un débat sur le financement haut des bilans en amorçage auprès des entrepreneurs

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

- Fédérer des acteurs autour de la chaîne du financement : réunir des porteurs de projets, des investisseurs et des acteurs de l'accompagnement
- Fluidifier l'accès au financement en fonds propres des porteurs de projets
- Provence Business Angels est également un acteur majeur de la French Tech Aix-Marseille avec l'accélérateur P. Factory.

Parmi les actions 2015, PBA propose un programme d'animation annuel « Angels Café », événement lancé en 2009 et devenu depuis un rendez-vous incontournable au plan local, rassemblant plus de 250 participants à chaque édition.

Ces événements organisés sur un format 19h/21h s'adressent à des chefs d'entreprises/créateurs et investisseurs et ont pour objectif de favoriser l'accès au financement de projets. Ils sont répartis en trois temps forts : un débat autour d'une thématique liée au financement, de la mise en réseau et des rendez-vous programmés.

En 2015, les 13^{ème} et 14^{ème} éditions des Angels Cafés auront lieu sur les thèmes suivants :

- Juin 2015 « Comment attirer et recruter des talents dans sa start-up »
- Décembre 2015 « Faire grandir sa start-up »

Dans le cadre de sa politique de développement économique par l'innovation, Marseille Provence Métropole soutient ce type d'actions qui favorisent le développement et l'ancrage territorial d'activités sur son territoire.

Le budget prévisionnel de ces deux manifestations est de 16 000 euros.

Le 16 février 2015

Provence Business Angels - Budget prévisionnel du programme d'actions 2015 Angels Café (deux éditions)

Décomposition budgétaire

Dépenses 2015		Ressources 2015	
Logistique	2 000	MPM	4000
Location salle, mobilier, cocktail d'initiation base 250 Pers, hostesses etc	2 000	Autofinancement	12000
Communication	4 200		
Affranchissement, fournitures, photocopies, badges, etc	400		
Flyers	1 400		
Campagne emailing, réseaux sociaux, gestion des invitations et inscriptions, relances etc 5 J x 2 : 10 Jours	2 400		
Sonorisation	5 800		
Vidéoprojection et Sonorisation de la salle (location du matériel et équipe technique)	5 800		
Organisation et coordination des deux événements	4 000		
Préparation conférence, intervenants, mise en place, coordination prestataires externes etc 8,5 J x 2 : 17 jours	4 000		
TOTAL Dépenses	16 000	Total Ressources	16 000

Il est proposé au Bureau de Communauté d'attribuer au titre de l'année 2015 une subvention d'un montant de 4 000 euros à Provence Business Angels pour l'organisation des 13^{ème} et 14^{ème} éditions du programme Angels Café 2015 (2 000 euros pour chaque édition), dont les modalités d'application sont définies par convention.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir l'action de Provence Business Angels pour l'organisation des 13^{ème} et 14^{ème} éditions du programme Angels Café 2015.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 4000 euros à Provence Business Angels pour l'organisation des 13^{ème} et 14^{ème} éditions du programme Angels Café.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec Provence Business Angels.

Article 3

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2015 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – Sous-Politique B 330 - Chapitre 67 – Nature 6743 intitulé « Subventions exceptionnelles de fonctionnement » - Fonction 90.

Pour Visa
Le Vice-Président Délégué - Développement
économique - Zones d'Aménagement Concerté

Pour Présentation
La Présidente Déléguée de la Commission
Développement Economique et Emploi

Patrick BORÉ

Martine VASSAL

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015